



## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juin

\*\*\*

L'an deux mille dix-neuf, le 10 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Jean-Pierre JUILLET, Maire.

### **Etaient présents :**

M. JUILLET, Maire

M. GUERIN, Mme GRANDIN, M. DUPON, Mme ORHAND, Mme ROCHE, M. ETIENNE, Mme BESCHI, M. BARDOT, adjoints au maire,

M. SCHMIDT, M. LE BLOAS, M. DOUNIES, Mme LE PARC, M. CHARNALLET, Mme CATTON, Mme ETIENNE, Mme KOLODKINE, M. JUTTEAU, M. LOUVET, Mme BOISVERD, Mme MARCHAL, M. POMARET, Mme CHARTIER, conseillers municipaux,

Formant la majorité des membres en exercice.

### **Absents ayant donné pouvoir :**

M. LEMAHIEU à M. DUPON  
Mme COCHARD à M. BARDOT  
Mme BORG à Mme BESCHI  
M. LANGLAIS à Mme KOLODKINE  
Mme BRYM à Mme GRANDIN  
M. MARCHAL à Mme MARCHAL

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de conseillers municipaux présents : 23**

**Nombre de conseillers municipaux ayant donné pouvoir : 6**

**Nombre de conseillers votants : 29**

**Secrétaire de séance :** M. Aimé LE BLOAS

**Date de convocation :** le 3 décembre 2019

**Date d'affichage :** le 3 décembre 2019

Délibération n°2019-83

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019**

**Le Conseil municipal,**

APPROUVE à l'unanimité des membres présents ou représentés le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 septembre 2019.

---

Délibération n°2019-84

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2019**

**Le Conseil municipal,**

APPROUVE à l'unanimité des membres présents ou représentés le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

---

Délibération n°2019-85

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – DECISIONS DU MAIRE**

**Le Conseil municipal,**

PREND ACTE des informations suivantes :

DATE	OBJET	NUMERO	MONTANT
12/09/2019	Prise en charge d'une formation BAFA perfectionnement en pension complète – société UFCV délégation Ile de France	2019-75	<u>Montant total</u> 439 € pour un agent
12/19/2019	Formation protection civile – PSC1 Prévention et Secours Civique 1	2019-76	<u>Montant total</u> 2 100 € 4 sessions de 10 personnes
16/09/2019	M 2019008- Signature de l'Avenant n°2 - Travaux supplémentaires - Travaux d'aménagement pour la randonnée pédestre aux étangs d'Abbecourt – société STEEV	2019-77	5 208 € HT
17/09/2019	Signature d'une Convention d'occupation entre la ville de Villennes-sur-Seine et la ville d'Orgeval pour la mise à disposition de la salle d'escalade du 04/09/2019 au 17/10/2019	2019-78	Gratuit
19/09/2019	Signature d'une Convention avec l'Etat fixant les modalités techniques et financières de la réalisation de la mise sous pli de la propagande électorale des candidats à l'élection municipale des 15 et 22 mars 2020	2019-79	Gratuit
26/09/2019	Signature de la proposition d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage de la société EMAA pour le suivi de la réalisation du programme de travaux relatif à la création d'aménagements pour la randonnée pédestre de l'ancien lavoir situé rue de l'Abbaye	2019-80	6 500 € HT

27/09/2019	Université des Maires 2019 - inscription pour 3 élus	2019-81	<u>Montant total</u> 144 € TTC Prix unitaire : 48€
27/09/2019	Signature de la proposition d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de la société ATHLING pour l'audit des équipements de vidéo-protection et l'extension du système	2019-82	18 300 € HT
04/10/2019	M2019037 – Signature du marché - Organisation d'un déjeuner croisière pour les seniors de la ville d'Orgeval avec la société LES PENICHES DE PARIS représentée par M. Ghislain BERGERAULT.	2019-84	<u>Montant total</u> 28 113,35 € HT Pour 266 personnes
04/10/2019	Signature d'un contrat de location d'un camion benne pour les besoins du centre technique municipal - société KILOUTOU	2019-85	<u>Montant total</u> 3 751, 92 HT Durée 3 mois
04/10/2019	Signature de la proposition de M. Michel LEBLANC architecte pour la maîtrise d'œuvre de la construction d'une salle communale intergénérationnelle	2019-86	Sans objet
05/10/2019	Signature d'un contrat avec M. DESFROGES Patrick - spectacle de magie - Noël 2019	2019-87	1 200 € TTC
08/10/2019	M2019008 – Signature de l'avenant n°3 – Travaux supplémentaires - Travaux d'aménagement pour la randonnée pédestre aux étangs d'Abbecourt – société STEEV	2019-88	695,33 € HT
04/11/2019	M2019026L02 – Signature de l'avenant n°1 – Travaux d'étanchéité de la toiture terrasse du réfectoire de l'école primaire Pasteur - Lot 2 - Travaux supplémentaires - Société ACTIFS COUVERTURE	2019-90	7 500 HT
08/11/2019	Signature de la proposition de coordination sécurité et protection de la santé pour la construction d'un équipement culturel, associatif et sportif en marché global de performance - société BUREAU VERITAS	2019-91	6 900 € HT
08/11/2019	Signature d'une Convention de contrôle technique et de missions connexes pour la construction d'un équipement culturel, associatif et sportif en marché global de performance - société BUREAU VERITAS	2019-92	12 550 € HT
18/11/2019	M2017003 – Signature de l'Avenant n°1 – Remplacement du bardage extérieur en bois dans le cadre de la conception et des travaux de construction d'un équipement culturel, associatif et sportif en marché global de performance – société MATHIS	2019-93	39 576 € HT

18/11/2019	Signature de la proposition de Maîtrise d'œuvre de l'atelier de « SC2H » pour l'établissement du dossier d'appel d'offre, l'analyse des candidatures et des offres concernant divers travaux dans les locaux dédiés à la Police Municipale	2019-94	6 500 € HT
18/11/2019	Signature de la proposition de maîtrise d'œuvre de l'atelier « SC2H pour l'étude de faisabilité, l'établissement des dossiers administratifs et la consultation des entreprises concernant le déplacement d'un hangar non clos se trouvant sur le site d'Abbecourt, vers le centre technique municipal.	2019-95	6 700 € HT
18/11/2019	2019026L01 – Signature de l'Avenant n°1 – Lot n°1 – Remplacement de clôture sur rue, remplacement de la clôture entre le parking et l'école et la création d'un SAS de sécurité par mise en place d'une clôture à l'école primaire Pasteur – société STEEV	2919-96	7 726,28 € HT
19/11/2019	Formation habilitation électrique – Société CS-INFO	2019-97	<u>Montant total</u> 379.99 € HT Un agent

Délibération n°2019-86

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE, à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
D'AUTORISER la modification du tableau des effectifs de la sorte :

- Modification d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet en un poste de rédacteur à temps complet,
- Modification d'un poste d'animateur à temps complet en un poste d'adjoint d'animation à temps complet,

Au 1er janvier 2020 sur les postes permanents suivants :

- Modification d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet en un poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet,
- Modification d'un poste d'agent social à temps complet en un poste d'agent social principal de 2ème classe à temps complet,
- Modification d'un poste d'adjoint technique à temps complet en un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet,
- Modification d'un poste d'animateur principal de 1ère classe à temps complet en un poste d'animateur territorial à temps complet sur poste permanent,

DIT que les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'année en cours.

Délibération n°2019-87

**OBJET : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE POUR LA REALISATION DE PROGRAMMES D'HABITAT MULTI SECTEURS AVEC L'EPFIF**

**Le Conseil municipal**

DECIDE à la majorité des membres présents ou représentés (1 voix contre - M. LOUVET et 3 abstentions - Mme MARCHAL, Mme BOISVERD, M. MARCHAL),

D'APPROUVER l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière pour la réalisation de programmes d'habitat multi-secteurs avec l'Etablissement public foncier Ile-de-France, ci-annexé.

D'AUTORISER M. le Maire ou son représentant à signer cet avenant ainsi que les actes en découlant.

---

Délibération n°2019-88

**OBJET : URBANISME - ACQUISITION DE L'EMPLACEMENT RESERVE N°30 RUE DE LA BUTTE – PARCELLE AO 1 EN PARTIE**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés,

D'APPROUVER l'acquisition d'une surface de 166 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle cadastrée section AO 1,

PRECISE que cette acquisition interviendra moyennant le prix de 300 €/ m<sup>2</sup>, soit un total de 49 800 €,

D'AUTORISER M. le Maire ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires afférentes à cette acquisition :

- signer tout acte relatif à cette acquisition
  - prendre en charge les frais de notaire liés à l'achat de ladite parcelle
- DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'année en cours.

---

Délibération n°2019-89

**OBJET : INTERCOMMUNALITE - TRAITE DE CONCESSION D'AMENAGEMENT DE LA ZAC DE LA PETITE ARCHE A ACHERES – Avenant n°8**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés (M. DOUNIES, M. LOUVET, Mme CHARTIER, Mme MARCHAL, M. MARCHAL et Mme BOISVERD ne prennent pas part au vote),

D'EMETTRE un avis favorable sur les modalités patrimoniales et financières du transfert de la ZAC Petite Arche à Achères à la Communauté urbaine telles qu'elles résultent de l'avenant n°8 portant transfert du traité de concession à la Communauté Urbaine GPS&O.

---

Délibération n°2019-90

**OBJET : LOGEMENTS SOCIAUX - CONSTRUCTION DE 35 LOGEMENTS RUE FEUCHEROLLES / COLOMBET**

- **EMPRUNT DE 4 695 835 € AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS**
- **GARANTIE D'EMPRUNT DE LA VILLE A HAUTEUR DE 100%**
- **CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à la majorité des membres présents ou représentés (1 voix contre – M. LOUVET et 9 abstentions - Mme KOLODKINE, Mme BOISVERD, M. CHARNALLET, M. DOUNIES, Mme CHARTIER, M. MARCHAL, Mme MARCHAL, M. LANGLAIS et M. JUTTEAU)

D'ACCORDER sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 4 695 835 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n° 100029, constitué de sept lignes du prêt.

D'ACCORDER sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

D'ACCEPTER que, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

DE S'ENGAGER pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

D'AUTORISER M. le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

---

Délibération n°2019-91

**OBJET : LOGEMENTS SOCIAUX – OCTROI D'UNE SUBVENTION A LA SOCIETE DOMNIS POUR LA CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE PLUS, PLA1 ET PLS RUE VENTE BERTINE**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à la majorité des membres présents ou représentés (2 voix contre - M. LOUVET et Mme CHARTIER),

D'ATTRIBUER une subvention maximale de 80 000 € à l'entreprise sociale pour l'habitat DOMNIS pour la réalisation de 6 logements sociaux de type PLUS, PLA1 et PLS rue de la Vente Bertine (parcelle AC n° 133).

D'AUTORISER M. le Maire ou son représentant à signer tout acte se rapportant au versement de cette subvention et notamment l'acte concernant la rétrocession de terrain à l'euro symbolique.

DIT que cette subvention sera versée en une seule fois après réalisation des logements sociaux et réception de la déclaration d'achèvement.

---

Délibération n°2019-92

**OBJET : FINANCES -EXERCICE 2020 – AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2020**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à la majorité des membres présents ou représentés (4 abstentions - M. LOUVET Mme MARCHAL, Mme BOISVERD, M. MARCHAL),

D'AUTORISER l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses d'investissement inscrites au budget 2020, soit :

- Chapitre 20 : 5 507,50 €
- Chapitre 204 : 102 433,75 €
- Chapitre 21 : 716 096,00 €
- Chapitre 23 : 1 042 750,00 €.

Conformément à la loi, les crédits faisant l'objet de la présente délibération seront inscrits au Budget Primitif 2020.

---

Délibération n°2019-93

**OBJET : VIE ASSOCIATIVE - AVANCE DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS COMMUNAUX**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés (ne prennent pas part au vote - Mme COCHARD, M. JUTTEAU).

D'ATTRIBUER une avance de subvention au titre de l'année 2020 aux associations et établissements publics suivants :

Arts et loisirs	10 000,00 €
Comité des œuvres sociales du personnel communal	8 250,00 €
Football Club de Villennes/Orgeval/Médan	7 500,00 €
Orgeval en Fêtes	7 500,00 €
Association sportive collège Derain	375,00 €
OTT Tennis de table	500,00 €
Histoire d'Orgeval	250,00 €
UNC/UNCATM	475,00 €
MTO 78	1 700,00 €
Club de l'amitié	1 050,00 €

ACPG-CATM	475,00 €
Cercle d'escrime	1 750,00 €
Eco Garde	1 000,00 €
Club Astronomie	375,00 €
Ensemble vocal d'Orgeval	1 000,00 €
Geste d'Orgeval	750,00 €
Karaté Goshin Do	1 400,00 €
VO2 Rives de Seine	600,00 €
Le photon	150,00 €
Les Restaurants du Cœur	300,00 €
Le Souvenir français (Comité de Chambourcy)	425,00 €
Base Ball Softball Club	375,00 €

---

Délibération n°2019-94

**OBJET : TRAVAUX - AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL DONNEE AU MAIRE AFIN D'EFFECTUER TOUTES LES DEMARCHES NECESSAIRES A L'OBTENTION DE TOUTE AUTORISATION D'URBANISME CONCERNANT LA RESTAURATION DU LAVOIR RUE DE L'ABBAYE**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
D'AUTORISER M. le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de toute autorisation d'urbanisme concernant la restauration du lavoir situé rue de l'Abbaye.

---

Délibération n°2019-95

**OBJET : TRAVAUX - AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL DONNEE AU MAIRE AFIN D'EFFECTUER TOUTES LES DEMARCHES NECESSAIRES A L'OBTENTION DE TOUTE AUTORISATION D'URBANISME CONCERNANT LA CLOTURE LE LONG DE LA RUE DE L'ABBAYE**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
D'AUTORISER M. le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de toute autorisation d'urbanisme concernant la création d'une clôture le long de la rue de l'Abbaye.

---

Délibération n°2019-96

**OBJET : SCOLAIRE - SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT – ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT « PLAN MERCREDI »**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
D'APPROUVER la convention d'objectifs et de financement intitulée « accueil de loisirs sans hébergement « Plan Mercredi ».  
D'AUTORISER M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

---

Délibération n°2019-97

**OBJET : JEUNESSE - TARIFICATION DES SEJOURS 2020**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
DE FIXER les tarifs des séjours 2020 selon le tableau ci-annexé ; le quotient familial est calculé comme suit :

(Dernier revenu imposable connu + allocations familiales 2019) - loyer<sup>1/2</sup> mensuel  
12 X nombre de personnes fiscalisées au foyer\*

<sup>1</sup> ou remboursement emprunt accession à la propriété de la résidence principale

<sup>2</sup> Montant plafonné à 1 200 € (loyer ou remboursement emprunt)

\* + ½ part supplémentaire par personne handicapée à charge

En cas de non transmission de justificatif, le tarif au quotient familial maximal s'appliquera.

DE DEMANDER un chèque d'acompte de 100 € (cent euros) par enfant à l'inscription et le solde au plus tard le 31 janvier 2020.

DE FIXER les conditions de désistement comme suit :

	<b>AUTRES MOTIFS</b>	<b>MOTIF MEDICAL</b>
+ de 30 jours avant le début du séjour	L'acompte sera remboursé à hauteur de 50 %	Remboursement de l'acompte
10 à 29 jours avant le début du séjour	Remboursement de 50% du tarif moins 50 € de frais d'inscription	Remboursement des versements effectués moins 50€ de frais d'inscription
- de 10 jours avant le début du séjour	Aucun remboursement	

---

Délibération n°2019-98

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES - APPROBATION DE LA CHARTE DES ATSEM (AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES)**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer la charte et à en assurer l'application.

---

Délibération n°2019-99

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - RAPPORT ANNUEL 2018 DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX – SIDECOM ET SIVOM DE SAINT GERMAIN**

**Le Conseil municipal,**

PREND ACTE de la présentation des rapports annuels 2018 suivants :

- Syndicat Intercommunal pour le développement de la communication (SIDECOM)
- Syndicat intercommunal à vocation multiples (SIVOM) de Saint-Germain

---

Délibération n°2019-100

**OBJET : FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DE MODIFIER le budget primitif 2019 comme suit :

**Section d'investissement**

Dépenses

1641 + 65 €

2051 - 65 €



**OBJET : COOPERATION : SUBVENTION AU LIONS CLUB DE LA REGION DU GRAND-POPO AU BENIN – PROJET KITS SCOLAIRES POUR LES ECOLIERS ORPHELINS**

**Le Conseil municipal,**

DECIDE à la majorité des membres présents ou représentés (1 abstention – M. LOUVET)  
D'ATTRIBUER, au titre de l'exercice 2019, une subvention de 600 € au bénéfice du Lions Club de Grand-Popo-Bouche du Roy, situé dans le département du Mono (BENIN), dans le cadre du projet « accompagnement par don de kits scolaires à 1 000 orphelins démunis ».  
D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

**Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,**

**Fait à Orgeval, le 10 décembre 2019**

**Le Maire,**

**Jean-Pierre JUILLET**